

## **14 M\$ pour le Fonds de la musique du Canada pour les clientèles encore ébranlées par la pandémie, dont les producteurs de spectacles**

**Montréal, le 29 juin 2022** – Le 27 juin, le ministre du Patrimoine canadien, Pablo Rodriguez, faisant suite au budget, a dévoilé les détails du Programme de relance des arts et de la culture du Canada (PRACC). Ce dernier vise à offrir un soutien ciblé aux organismes culturels qui vivent toujours d'importantes difficultés financières en cette troisième année de pandémie. L'ADISQ constate avec satisfaction que le gouvernement considère que les producteurs de spectacles, dont le rôle est crucial dans l'écosystème québécois de la musique, font partie de cette catégorie. Alors que la relance est bien entamée dans le secteur, il faut reconnaître qu'elle se déroule à géométrie variable, posant des défis importants aux artistes non établis. À ce titre, les entreprises qui investissent à long terme dans les carrières des artistes doivent être priorisées dans les mesures de soutien.

Au total, ce programme avait été doté de 50 M\$ dans le budget. De cette somme, ce sont finalement 14 M\$ qui iront au Fonds de la musique du Canada, un montant qui sera réparti entre Musicaction et FACTOR en vertu d'une répartition encore inconnue. Les bénéficiaires admissibles sont les salles de spectacles ainsi que des promoteurs et des producteurs de spectacles qui subissent des difficultés financières persistantes en raison de la pandémie.

« Depuis le début de la crise, le gouvernement du Canada a répondu présent pour les entreprises qui accompagnent les artistes dans le développement de leur carrière et nous l'en remercions. Au Québec, plusieurs entreprises sont actives à la fois en enregistrement sonore et en spectacle, un modèle unique au pays et par conséquent, nous sommes heureux de constater l'inclusion des producteurs de spectacles dans ce programme. », a affirmé la directrice générale de l'ADISQ, Eve Paré

« Au cours des prochaines années, le milieu de la musique devra composer avec une situation de suroffre découlant de la pandémie. Cette dernière commandera des investissements supplémentaires en promotion, une patience plus grande pour atteindre la rentabilisation et le recours à une main-d'œuvre qualifiée en demande dans plusieurs secteurs de l'économie, et ce, tant en enregistrement sonore qu'en spectacle. Un soutien public adéquat pour les entreprises qui investissent à long terme dans les carrières des artistes sera essentiel et bénéfique à l'ensemble de la chaîne », a déclaré le président de l'ADISQ, Philippe Archambault.

### **ADISQ**

L'Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo (ADISQ) regroupe plus de 150 entreprises représentant l'ensemble de la chaîne professionnelle qui permet aux artistes québécois(e) de la chanson et de l'humour de développer leurs carrières et rejoindre leurs publics : producteurs de disques, de spectacles et de vidéos, maisons de disques, maisons d'édition, distributeurs, salles de spectacles, diffuseurs et autres.